



Victime d'un viols par mon pere

Par **Visiteur**, le **09/06/2012** à **01:54**

bonjour maitre je voudrait savoir comment faire pour recupere la somme de dommages et interets et une part de 10% est reservee en application legales a l'indemnisation des parties civies que mon pere et condamne a meux verser de la date le 21/05:1992 qui a ete condamne a la prison de mauzac a vais vous l'amabilite de bien vouloir regarder sur : ficoba je vous remerci de votre comprehension et de votre emabilite et mais salutation distinguer

Par **rugbys**, le **12/06/2012** à **15:49**

Bonjour,
Attention tout d'abord d'effacer le nom de votre père, il pourrait vous attaquer en justice. Vous devez être en possession de la "grosse" du tribunal et vous rendre chez un huissier pour récupérer les sommes qui vous sont dûes. Le jugement datant de + de 20 ans en attière, je vous conseille de contacter l'avocat qui vous a défendu à cette époque. Evitez également de mettre vos coordonnées, certaines personnes consultent ce site et ne sont pas toujours bien intentionnées. Corrigez donc votre message, on pourra toujours vous contacter via ce forum.
Ne tardez pas.
Bonne continuation.

Par **Visiteur**, le **12/06/2012** à **21:30**

merci de ma voir indiquer je voulait vous demender comment faire quand l avocat et plus en fonction car il et partie je croix qu il et a la retraite et je neux conner pas de hussier avait vous la mabilite de m indiquer un l'hussier merci salutation distinguer

Par **rugbys**, le **14/06/2012** à **10:15**

Bonjour,
Assurez vous que votre avocat est bien à la retraite auprès du conseil des avocats au tribunal d'Instance et s'il n'a pas un "successeur".
Pour l'huissier, sur les pages jaunes, vous en trouverez un facilement dans votre commune ou aux alentours.

Voyez déjà pour l'avocat.
Bonne chance.

Par **christine06**, le **21/06/2012** à **15:05**

Voilà ce qui pourrait te servir à l'avenir , même si je ne l'espère pas pour toi :
<http://quejadore.com/Societe/Droits-Demarches/Comment-porter-plainte-en-3-clics>